



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20101026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

26 AOÛT 2020

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0450 500 167

Nom

(en entier) : A.B. MONS

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : rue du Grand courant 10 à 7033 Cuesmes

Objet de l'acte : Démission et renouvellement de mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 août 2020

Septième résolution

L'assemblée générale se prononce sur le renouvellement des mandats des administrateurs pour une durée de six ans.

La scrutatrice compte le nombre de voix et communique le résultat comme suit :

- 5000 votes positifs

- 5000

Par conséquent, les mandats des administrateurs de Monsieur Austrate Jacques, de Madame Van Moerkercke Francine sont renouvelés pour une durée de six ans prenant cours ce jour pour se terminer à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Les administrateurs ainsi réunis désignent en qualité d'administrateur-délégué Monsieur Austrate Jacques qui accepte, et ce pour une durée de six ans prenant cours ce jour pour se terminer à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Huitième résolution

En application de l'article 2:55 du C.S.A., la société AB IMMO demande sa démission de sa fonction d'administrateur.

L'assemblée générale se prononce sur la démission de la SRL AB IMMO.

La scrutatrice compte le nombre de voix et communique le résultat comme suit :

- 5000 votes positifs

- 5000

Par conséquent la démission est acceptée..

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2020 - Annexes du Moniteur belge